Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 9570373
Centre d'intérêt: 751

Dumais, Hélène.

Pour un genre à part entière : guide pour la rédaction de textes non sexistes / conception et rédaction, Hélène Dumais ; sous la direction de Michèle Violette. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Coordination à la condition féminine, 1988.
36 p. : ill. ; 14 x 22 cm.

Code: 8788-513; 28-1971. Bibliogr.: p. 27-31.

ISBN 2-550-14110-5

Vedette(s)-secondaire(s): Violette, Michèle, éd * Québec (Province). Ministère de l'éducation. Coordination à la condition féminine

Descripteur(s): Français (Langue) * Composition * Sexisme * Critères * Guide

Identificateur(s) de sujet: Féminisation

La première partie de ce guide présente les règles de rédaction pour des textes non sexistes et la seconde traite de la féminisation des titres et des fonctions. Une bibliographie et une liste de noms féminisés complètent le guide.

95 70 373

POUR UN GENRE À PART

Ministère de l'Éducation

Coordination à la condition féminine
Carole Pelletier, coordonnatrice

Conception et rédaction: Hélène Dumais
Sous la direction de: Michèle Violette

Dactylographie: Linda Antonacci
Jocelyne Drouin

entière

GUIDE POUR LA RÉDACTION DE TEXTES NON SEXISTES

Dépôt légal : premier trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-14110-5
© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1988

POUR UN GENRE À PART

entière

GUIDE POUR LA RÉDACTION DE TEXTES NON SEXISTES

Québec

Table des matières

INTRODUCTION 4

RÈGLES DE RÉDACTION POUR DES TEXTES NON SEXISTES 5

RÈGLE NO. 1: *emploi du masculin et du féminin au long* 6

1.1 Noms 7
1.2 Pronoms 8
1.3 Accords grammaticaux 9
1.4 Particularités 10
1.4.1 Place de la forme masculine et de la forme féminine du nom 10
1.4.2 Noms unis par *ou* 10
1.4.3 Prononciation identique 11
1.4.4 Noms épicènes 11

RÈGLE NO. 2: *emploi du générique, de la tournure neutre et reformulation de la phrase* 13

2.1 Emploi du générique 13
2.2 Tournure neutre 14
2.3 Reformulation de la phrase 14
Exemples de textes désexisés 15

FÉMINISATION DES TITRES ET DES FONCTIONS 19

1. ***La formation du féminin selon la terminaison des noms*** 20
1.1 Noms terminés par *e* 20
1.2 Noms terminés par *l* 20
1.3 Noms terminés par *n* 21
1.4 Noms terminés par *r* 21
1.5 Noms terminés par *t* ou *d* 22
1.6 Noms terminés par *é* 23
1.7 Noms ayant une forme féminine différente 23

2. ***Cas particuliers*** 24
2.1 Noms composés 24
2.2 Noms de peuples 24
2.3 Noms de postes ou de fonctions 25
2.4 Féminisation des noms « employeur, fournisseur et législateur » 25

CONCLUSION 26

BIBLIOGRAPHIE 27

LISTE DE NOMS FÉMINISÉS 32

Introduction

Depuis deux décennies, de plus en plus de femmes ont accès à des professions et à des métiers jusque-là réservés aux hommes. Reflet d'une société en constante évolution, cet état de fait tend aussi à se manifester dans la langue. Les femmes qui exercent ces professions veulent aussi une dénomination appropriée. Ce désir fort légitime se manifeste, bien sûr, par la féminisation des titres mais aussi par la désexisation du discours.

Actuellement, on peut entendre des « Madame le ministre », « Le président, Madame X » ou « Madame la directeur ». On trouve également des phrases telles: « Si le (la) nouveau(elle) participant(e) est un(e) étranger(ère), on le (la) présentera à ses voisin(e)s. » Il est temps d'adopter des formules claires qui respectent les règles de la langue française et qui rendent compte de la présence des femmes.

Le présent document est d'abord et avant tout un *guide* à l'usage des rédactrices et rédacteurs qui s'intéressent à cette question. Après avoir été soumis à une cinquantaine de personnes au cours des trois dernières années, ce guide a été bien accueilli par les membres de la Commission de terminologie de l'Office de la langue française (OLF). Les suggestions qui y sont faites sont d'ailleurs conformes aux avis émis par l'OLF.

Le guide se divise en deux parties: la première porte sur les règles de rédaction et la seconde traite de la féminisation des titres et des fonctions. Une bibliographie et une liste de noms féminisés complètent le guide.

Règles de rédaction pour des textes non sexistes

Dans le but de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes, une nouvelle façon de nommer les gens et les choses doit être trouvée; une façon qui permette aux femmes d'être nommées et reconnues.

On objectera que « le masculin inclut le féminin » pour des raisons d'ordre pratique et que le masculin doit être considéré comme neutre. C'est une « neutralité » que nous jugeons douteuse. Voyons les quatre exemples suivants:

La confusion: — on parle dans un manuel d'histoire des « électeurs » de Wilfrid Laurier alors que les femmes n'avaient pas droit de vote à cette époque. Peut-on dans un tel cas considérer que le masculin inclut le féminin?

L'occultation: — on parle des « travailleurs » du textile alors que les femmes représentent près des trois quarts de cette main-d'oeuvre.

Le ridicule: — « Les délégués et leurs conjoints sont invités (. . .) »; ces délégués sont-ils tous homosexuels?

Le sexisme: — « Les délégués et leurs conjointes sont invités (. . .) »; n'y a-t-il donc aucune déléguée ni aucun conjoint?

Ces exemples sont éloquents et illustrent bien les ambiguïtés et le sexisme qu'engendre le fait de considérer le masculin comme générique ou neutre. Il nous faut porter un regard critique sur la langue pour en éliminer les éléments sexistes et pour donner aux femmes la place qui leur revient.

Nous estimons que la première qualité à cultiver est l'ouverture d'esprit qui favorisera l'évolution de la langue. La langue française ne se prête pas toujours facilement au changement. On peut cependant trouver des solutions qui rendent mieux compte de la présence des femmes, et qui ne nuisent pas à la clarté du texte. Tout est question de bon sens et de bonne volonté.

Dans la première partie du guide, on trouvera les règles à suivre pour l'emploi du masculin et du féminin au long (noms, pronoms, accords grammaticaux et particularités). L'emploi du générique, de la tournure neutre et la reformulation de la phrase constituent le sujet de la deuxième partie. Enfin, trois textes « désexisés » viennent illustrer les règles énoncées.

Ainsi que nous le disions, les femmes qui accèdent à des professions traditionnellement réservées aux hommes veulent une dénomination appropriée. L'emploi du masculin pour désigner à la fois les hommes et les femmes, ne répond pas à cette demande. Lorsqu'on entend parler de directeur, de professeur et de mécanicien, on pense rarement à une femme. De nombreuses études réalisées récemment tant aux États-Unis qu'en France l'ont d'ailleurs prouvé[1].

L'emploi du masculin en tant que générique apparaît comme une solution de facilité, une façon de maintenir le statu quo. Déjà en 1954, le linguiste Albert Dauzat abordait la question du féminin des noms de professions:

> « (. . .) la femme qui préfère pour le nom de sa profession le masculin au féminin accuse par là même un complexe d'infériorité qui contredit ses revendications légitimes. Dérober son sexe derrière le genre adverse, c'est le trahir. Proclamer la supériorité du masculin, madame le docteur, c'est reconnaître implicitement la supériorité du mâle, dont le masculin est l'expression grammaticale »[2].

Il faut rejeter l'emploi du masculin pour désigner les deux genres. Il convient d'employer le masculin et le féminin au long. ***Ce principe doit s'appliquer principalement en ce qui concerne le « sujet du verbe » qui identifie une ou plusieurs personnes, l'important étant que les personnes dont on parle soient explicitement nommées selon le sexe auquel elles appartiennent.***

L'emploi des parenthèses, traits obliques, tirets et autres signes graphiques est à déconseiller pour la désexisation *d'un texte*. En effet, en plus d'alourdir exagérement le texte, ces signes contribuent à mettre les femmes de côté, « entre parenthèses »; cette approche ne fait appel qu'aux terminaisons féminines et n'habitue pas à voir la forme féminine

1. Voir à ce sujet H. DUMAIS, *La féminisation des titres et du discours au Québec, Une bibliographie*.
2. A. DAUZAT, *Le guide du bon usage*, p. 99 et 100.

du mot. En outre, en français, l'emploi des parenthèses n'est justifié que pour des « éléments accessoires », non indispensables au sens, ce qui n'est évidemment pas le cas pour les formes féminines des noms.

En ce qui concerne les banques de données ou les tableaux, il peut arriver qu'il y ait des problèmes dus au manque d'espace. Nous tenons à rappeler ici qu'il s'agit souvent d'une question de bonne volonté: on peut, par exemple, refaire légèrement la disposition d'un texte, utiliser un caractère typographique plus petit, etc.

1.1 Noms

Pour les noms, les grandes règles sont tirées de différentes grammaires de la langue française[3]. **Les noms doivent être écrits au long, forme masculine et forme féminine. L'accord grammatical se fait alors au masculin pluriel conformément aux règles de la grammaire traditionnelle.** L'emploi du pluriel est aussi favorisé puisqu'il permet de résoudre les problèmes d'accord et la répétition des noms épicènes[4]. Cependant il faut tenir compte du contexte et du style du texte.

Ainsi, si un texte est écrit en entier au singulier on évitera l'emploi isolé du pluriel d'un nom épicène.

On répète l'article et l'adjectif devant chacun des noms. Dans nombre de cas, l'article et l'adjectif peuvent être omis devant le deuxième nom s'ils « désignent des personnes de même qualité ou faisant partie d'un même groupe... »[5] ou encore s'ils brisaient le rythme de la phrase ou la chargeaient inutilement.

Exemples: Développer chez les *candidats* et *candidates* un esprit de créativité (...)
(...) le ministère mettra également à la disposition des *éducateurs* et des *éducatrices* un instrument d'intervention (...)

3. Voir la bibliographie.
4. Épicène: se dit d'un nom qui a la même forme dans les deux genres. (exemple: *un journaliste*, une *journaliste*; un *secrétaire*, une *secrétaire*).
5. Kr. NYROP, *Grammaire historique de la langue française*, t. 5, p. 71 et 72.

1.2 Pronoms

Les pronoms doivent eux aussi être écrits au long, au masculin et au féminin, sauf les pronoms personnels. L'accord grammatical suit alors la règle traditionnelle du masculin pluriel. Cette façon de faire peut sembler nouvelle, mais Nyrop signalait que déjà dans la vieille langue, on procédait ainsi:

> « La vieille langue était parfois plus explicite que la moderne: pour certains pronoms elle ne se contentait pas de la forme masculine et elle ajoutait volontiers la forme féminine; on trouve ainsi dans la langue d'autrefois *cil et celes, maint et maintes, tuit et toutes*. (. . .). Cet usage expressif mais un peu circonstancié se retrouve aussi dans la langue moderne »[6].

Toutefois, lorsque dans une phrase, on a employé le masculin et le féminin d'un nom, on doit, dans le but d'alléger le texte, employer le *pronom personnel* au masculin pluriel dans la phrase qui suit (voir ex. 1.2.2).

1.2.1 PRONOMS INDÉFINIS, DÉMONSTRATIFS. . .

Pour les pronoms indéfinis, démonstratifs, etc., on applique la même règle de base que celle qui a été énoncée pour les noms. Ils doivent donc être écrits au long, au masculin et au féminin.

Exemples: « A surveiller (. . .) l'attention particulière et le temps accordés à *ceux* et *celles* qui ont plus de difficultés (. . .) »

« (. . .) afin de permettre à *chacun* et à *chacune* de faire valoir ses qualités (. . .) »

« (. . .) que nous devons, *tous* et *toutes* ensemble, chercher et trouver des solutions adéquates »

Le pronom indéfini masculin pluriel *certains* se féminise selon les mêmes règles quoiqu'il soit d'utilisation assez rare. On écrira donc: *certains* et *certaines*.

6. Voir à ce sujet A.V. THOMAS, *Dictionnaire des difficultés de la langue française* p. 1 et M. GREVISSE, *le bon usage*, p. 501, no. 355.

1.2.2 PRONOMS PERSONNELS

On emploie le pronom personnel « ils », au pluriel, lorsqu'on préfère ne pas nommer de nouveau les sujets du verbe. Ce qui importe, c'est que la marque du féminin apparaisse. Dans les exemples suivants, le nom peut sans problème être écrit dans les deux genres: le pronom personnel est alors au masculin pluriel.

Exemples: « Chaque université met ses cahiers à la disposition des *étudiantes* et des *étudiants* afin qu'*ils* soient mieux informés (. . .) »

« Les *inspecteurs* et *inspectrices* devront s'assurer *eux-mêmes* de la présence (. . .) »

Le cas des noms épicènes se révèle plus complexe. Voir le point 1.4.4 à ce sujet.

1.3 Accords grammaticaux

L'accord grammatical se fait selon la règle traditionnelle, c'est-à-dire au masculin pluriel, pour les adjectifs et épithètes, les participes passés pris adjectivement, les infinitifs présents et passés, les adjectifs verbaux et tous les autres déterminants se rapportant au nom.

Exemples: 1-*Épithète:* « (. . .) l'École nationale d'administration publique vouée au perfectionnement des administratrices et des administrateurs *publics* (. . .) »

2-*Participe passé pris adjectivement.* « Sa conception a été confiée à quatre conseillères et conseillers pédagogiques, *assistés* (. . .) »

3-*Infinitif présent de la forme passive:* « Les institutrices et les instituteurs peuvent être *appelés* à élaborer, préparer des programmes d'études »

4-*Attribut:* « (. . .) les enseignantes et les enseignants en seront les *premiers artisans* (. . .) »

1.4 Particularités

1.4.1 PLACE DE LA FORME MASCULINE ET DE LA FORME FÉMININE DU NOM

S'il n'y a pas d'accord grammatical à faire, aucune raison ne nous permet de privilégier un genre par rapport à l'autre. On placera indifféremment le féminin ou le masculin en premier.

Lorsqu'il y a un accord grammatical, l'accord devant se faire au masculin pluriel, on placera le nom masculin près du mot à accorder.

Exemples: Les *premiers électeurs* et *électrices* qui se présenteront au bureau de scrutin (. . .)

(. . .) les *artisanes* et les *artisans* souvent *courageux* (. . .)

La présence de deux adjectifs, l'un avant les noms et l'autre après, obligera à éloigner l'un des deux du nom masculin.

Exemple: Les *principaux* intervenants et intervenantes, très *influents* dans leur milieu (. . .)

1.4.2 NOMS UNIS PAR UN OU[7]

Lorsque les noms sont unis par *ou*, le verbe se met au pluriel alors que l'adjectif, le participe passé, etc., s'accordent au masculin pluriel **s'il y a idée de conjonction**.

Exemple: (. . .) la *cégépienne* ou le *cégépien* qui *sont inscrits* à ce programme, *font* leur apprentissage sur des avions certifiés (. . .) (l'un comme l'autre.)

Cependant, **s'il y a idée de disjonction ou d'opposition** entre les noms, l'accord se fait au singulier.

7. Voir à ce sujet M. Grevisse, *Le bon usage*, p. 851, no. 818 a) et Dupré, *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*, t. 3, p. 1809.

Exemple: (. . .) le premier *ministre* ou la *gouverneure générale* (. . .) *présidera* la cérémonie (l'un ou l'autre.)

Selon Dupré[7], entre la conjonction et la disjonction, c'est l'idée que veut exprimer l'écrivain ou l'écrivaine et l'euphonie qui permettent de choisir.

1.4.3 PRONONCIATION IDENTIQUE

Dans le cas où la prononciation est identique pour le masculin et le féminin du nom, la solution consiste à employer une tournure générique ou neutre. (V. règle no. 2).

Exemples: (. . .) par la diminution de 5,3 pour 100 de ses *effectifs* tant permanents qu'occasionnels au lieu de:
ses *employées* et *employés* (. . .)

(. . .) des tables régionales et nationales auxquelles les *personnes intéressées* seront invitées (. . .)
au lieu de:
auxquelles les *intéressées et intéressés* seront invités (. . .)

1.4.4 NOMS ÉPICÈNES

Pour les noms épicènes (même forme pour les deux genres), on emploie autant que possible le pluriel. Toutefois, la formule « le ou la » peut être utilisée si l'on évite d'en abuser.

Exemples: (. . .) les *spécialistes* en moyens et techniques d'enseignement veillent à l'initiation (. . .)

(. . .) formuler des recommandations appropriées aux *chefs* de service (. . .)

Le ou la fonctionnaire devra se conformer (. . .)

Cependant, quelques problèmes peuvent surgir: **1)** l'emploi du pluriel pour un nom épicène oblige à accorder le pronom personnel qui suit au pluriel, ce qui supprime complètement l'emploi du genre féminin; **2)** par ailleurs, certains contextes peuvent nécessiter l'emploi du nom au singulier. Il est important de veiller à ce que l'on puisse retrouver le plus souvent possible la marque du féminin, de préférence pour les noms, ou pour les pronoms personnels lorsqu'on ne peut le faire pour les noms.

Exemples: 1- *nom épicène pluriel (emploi du pronom personnel)*
(...) afin d'obtenir l'accord des *sous-ministres* présents à la réunion, puisqu'*ils* et *elles* feront leurs recommandations par la suite (...)

2- *nom épicène singulier (emploi du pronom personnel)*
L'élève devra répondre à toutes les questions. *Il* ou *elle* ne pourra utiliser un manuel (...)

3- *nom épicène singulier (emploi de l'attribut)*
Une élève ou *un élève* qui est *présent* à toutes les séances (...)

RÈGLE NO. 2: emploi du générique, de la tournure neutre et reformulation de la phrase

2.1 Emploi du générique

Il arrive dans certains cas que l'emploi d'un générique soit plus pratique et permette d'alléger considérablement un texte. Ce terme peut alors être **employé en alternance avec les formes masculine et féminine du nom**. Plutôt que de rejeter ce procédé sous prétexte qu'il fait « disparaître » les femmes, on doit s'en servir, en évitant d'en abuser, pour éviter d'alourdir un texte. Par contre, l'utilisation trop fréquente des génériques contribuerait certainement à dépersonnaliser le texte. La liste suivante comprend en 2.1.1, des termes désignant une personne et en 2.1.2, des collectifs.

2.1.1 TERMES GÉNÉRIQUES DÉSIGNANT UNE PERSONNE:

un être humain une personne

un humain
un sujet
personne
quiconque

} à utiliser dans des contextes particuliers

} pronoms indéfinis

2.1.2 COLLECTIFS:

assemblée
autorités scolaires
collectif
collectivité
collège
communauté
direction
effectif
ensemble de...
équipe
gens
groupe
humanité
personnel
population
public
regroupement

Exemple: Le *personnel enseignant* à la leçon et le *personnel enseignant* à temps plein (...) furent exclus de la population de base.

Dans certains cas, on peut aussi employer le mot *personne* accompagné d'un adjectif.

Exemple: (...) vous devez vous adresser à la *personne responsable* du service (...)
au lieu de:
(...) au *responsable* (...)
ou:
(...) à la *responsable* ou au *responsable* (...)

De la même façon, on pourra utiliser les pronoms indéfinis *quiconque* et *personne* lorsque le contexte le permet.

Exemples: *Quiconque* fait une demande d'admission (...)
Personne n'est autorisé à quitter (...)

2.2 Tournure neutre[8]

Dans une description de tâches ou dans une énumération, on utilise de préférence les verbes à l'infinitif. Par exemple, on rédigera comme suit la description des « attributions caractéristiques d'un *inspecteur* ou d'une *inspectrice* en transport scolaire »:

(...) contrôler le respect des circuits (...); s'assurer de l'observance des règlements (...); constater les irrégularités (...)

2.3 Reformulation de la phrase

Il peut arriver que les solutions proposées ne permettent pas de désexiser ou de « neutraliser » de façon satisfaisante certaines phrases. On doit alors reformuler la phrase, ce qui peut parfois éviter des lourdeurs.

8. Voir à ce sujet l'avis de recommandation de l'Office de la langue française, en date du 28 mars 1981 (v. bibliographie).

Exemple 1: (...) la solidarité parlementaire à laquelle il (le député ministériel) doit se conformer fera en sorte, par exemple, qu'il votera pour l'adoption du budget (...)

devient

(...) la solidarité parlementaire s'applique toujours lorsqu'il s'agit de voter en faveur de l'adoption du budget (...)

Exemple 2: Il comprendra que le chrétien et la chrétienne sont quelqu'un et quelqu'une pour qui la valeur vie est fondamentale.

devient

Il comprendra que la valeur vie est fondamentale pour le chrétien et la chrétienne.

Grâce à ces deux règles, la très grande majorité des problèmes de rédaction que peut poser l'utilisation des deux genres sera résolue. Pour les cas extrêmes, on se fiera à l'usage et au bon sens; l'important étant que toutes et tous se sentent concernés par le texte.

Exemples de textes désexisés:

Pour chaque cas, on trouvera d'abord le texte original, puis, le texte désexisé selon les règles proposées dans le guide.

Précisons toutefois qu'il est plus facile de rédiger un texte en mentionnant les deux genres que de « désexiser » un texte rédigé « au masculin ».

Texte 1:

a) *texte original:*

(...) une carte postale faisait partie de l'envoi afin de garantir l'anonymat des *répondants*, tout en nous permettant de retracer *ceux* qui n'avaient pas répondu au questionnaire. Tous les *sujets* ont reçu une lettre de rappel une semaine après l'envoi; cette lettre permettait de remercier *ceux* qui avaient répondu et invitait les *autres* à le faire le plus tôt possible. Par la suite, le *personnel* du Centre de sondage a effectué jusqu'à trois rappels téléphoniques auprès de *ceux* qui tardaient à répondre au questionnaire.

b) *version désexisée:*

(...) une carte postale faisait partie de l'envoi afin de garantir l'anonymat en nous permettant de retracer les *personnes* qui n'avaient pas répondu au questionnaire. Tous les *répondants* et *répondantes* ont reçu une lettre de rappel une semaine

après l'envoi; cette lettre permettait de remercier *ceux* et *celles* qui avaient répondu et invitait les *autres* à le faire le plus tôt possible. Par la suite, le *personnel* du Centre de sondage a effectué jusqu'à trois rappels téléphoniques auprès des *retardataires*.

Texte 2:

a) *texte original*:
Les cours d'organisation picturale et spatiale ont pour but d'apprendre *au futur artiste* le langage plastique utilisé dans le monde des arts. L'histoire de l'art, en plus d'instruire sur les grandes oeuvres, sur leurs *auteurs* et leur milieu à travers les âges, constituera pour l'*étudiant* une documentation de grande valeur. Des cours de dessin technique apprendront un langage graphique universel à tous les *élèves* qui auront choisi de s'exprimer par le dessin. L'enseignement de la couleur et de son utilisation, des matériaux et de leur transformation est essentiel à *ceux* qui se destinent à la création.

Enfin, l'apprentissage des techniques diverses reliées aux modes d'expression choisis, viendra fournir aux *artistes* les moyens nécessaires à la réalisation de leurs oeuvres.

b) *version désexisée*:
Les cours d'organisation picturale et spatiale ont pour but d'apprendre aux *artistes en herbe* le langage plastique utilisé dans le monde des arts. L'histoire de l'art, en plus d'instruire sur les grandes oeuvres, leurs *auteurs* et *auteures* et leur milieu, constitue pour les *élèves* une documentation de grande valeur. Des cours de dessin technique apprendront un langage graphique universel à tous les *élèves* qui auront choisi de s'exprimer par le dessin. L'enseignement de la couleur et de son utilisation, des matériaux et de leur transformation est essentiel à *toute personne* qui se destine à la création.

Enfin, l'apprentissage des techniques diverses reliées aux modes d'expression choisis, viendra fournir aux *artistes* les moyens nécessaires à la réalisation de leurs oeuvres.

Texte 3:

a) *texte original*:
L'électronique représente un ensemble de professions complémentaires. Trois niveaux de spécialisation correspondent aux trois types de formation accessibles dans les établissements d'enseignement. L'*ouvrier spécialisé*, le *technicien* et l'*ingénieur* sont respectivement formés au secondaire, au collégial et à l'université.

Quelles sont les tâches dévolues à chacune des professions?

L'*ouvrier spécialisé* accomplit surtout des travaux

de construction, d'installation, d'entretien et de réparation. Comme, de plus en plus, la plupart des appareils contiennent des circuits électriques et des composants électroniques, l'*ouvrier spécialisé* doit avoir de bonnes connaissances en électricité et en électronique.

L'assemblage des minuscules composants électroniques demande une grande précision. Il faut monter ces éléments dans un châssis et effectuer les raccordements nécessaires conformément aux schémas.

Lecture de plans, montage, câblage, raccordements, branchements . . . autant d'opérations qui peuvent faire partie de l'installation. À cause de l'évolution très rapide des techniques, dans le domaine des télécommunications par exemple, il faut être capable de s'initier très vite aux nouveaux modes de fonctionnement des appareils.

Le *réparateur* doit pouvoir: localiser une panne et en déterminer les causes (souvent à l'aide d'instruments spéciaux); évaluer l'importance des travaux; démonter l'appareil, puis le remonter, après avoir changé les pièces défectueuses.

Le *technicien* travaille selon les données et indications de l'*ingénieur*. C'est à *lui* de résoudre les problèmes d'application et d'adaptation que posent l'expérimentation et la mise en oeuvre des résultats de la recherche, l'amélioration et la transformation des techniques et des méthodes de fabrication. *Il* est un relais essentiel entre le niveau « conception » dévolu aux *ingénieurs* et le niveau « exécution » confié aux *ouvriers spécialisés*.

En plus d'assister l'*ingénieur*, le *technicien* a de nombreuses tâches: dépannage, maintenance, essais, ajustements, réparations, construction et réglage du fonctionnement. Mais plutôt que de tout faire *lui-même*, *il* aura souvent le rôle de superviser ces travaux, qui seront accomplis par des *ouvriers spécialisés*.

b) *version désexisée*:
L'électronique représente un ensemble de professions complémentaires. Trois niveaux de spécialisation correspondent aux trois types de formation accessibles dans les établissements d'enseignement. L'*ouvrière spécialisée* et l'*ouvrier spécialisé*, la *technicienne* et le *technicien*, l'*ingénieure* et l'*ingénieur* sont respectivement au secondaire, au collégial et à l'université.

Quelles sont les tâches dévolues à chacune des professions?

L'*ouvrier spécialisé* et l'*ouvrière spécialisée* accomplissent surtout des travaux de construction,

d'installation, d'entretien et de réparation. Comme, de plus en plus, la plupart des appareils contiennent des circuits électriques et des composants électroniques, *ils* doivent avoir de bonnes connaissances en électricité et en électronique.

L'assemblage des miniscules composants électroniques demande une grande précision. Il faut monter ces éléments dans un châssis et effectuer les raccordements nécessaires conformément aux schémas.

Lecture de plans, montage, câblage, raccordements, branchements . . . autant d'opérations qui peuvent faire partie de l'installation. À cause de l'évolution très rapide des techniques, dans le domaine des télécommunications par exemple, il faut être capable de s'initier très vite aux nouveaux modes de fonctionnement des appareils.

Le *réparateur* ou la *réparatrice* doit pouvoir: localiser une panne et en déterminer les causes (souvent à l'aide d'instruments spéciaux); évaluer l'importance des travaux; démonter l'appareil, puis le remonter, après avoir changé les pièces défectueuses.

Le *technicien* ou la *technicienne* travaille selon les données et indications de l'*ingénieur* ou de l'*ingénieure*. Il *lui* revient de résoudre les problèmes d'application et d'adaptation que posent l'expérimentation et la mise en oeuvre des résultats de la recherche, l'amélioration et la transformation des techniques et des méthodes de fabrication. Le *technicien* ou la *technicienne* est un relais essentiel entre le niveau « confection » dévolu aux *ingénieurs* et *ingénieures* et le niveau « exécution » confié aux *ouvrières et ouvriers spécialisés*.

En plus d'assister l'*ingénieur* ou l'*ingénieure*, le *technicien* ou la *technicienne* a de nombreuses tâches: dépannage, maintenance, essais, ajustements, réparations, construction et réglage du fonctionnement. Mais plutôt que de tout faire, son rôle consistera à superviser ces travaux, qui seront accomplis par des *ouvrières et des ouvriers spécialisés*.

Féminisation des titres et des fonctions

La féminisation des titres heurte nos habitudes, mais elle constitue certainement une des façons les plus efficaces de rendre les femmes visibles dans notre langue.

Certains féminins, encore inexistants il n'y a pas si longtemps, ont fait leur chemin et font maintenant partie de notre vocabulaire. C'est ainsi que « avocate, compositrice, écrivaine et menuisière », par exemple, sont aujourd'hui entrés dans l'usage.

D'autres féminins, par ailleurs, posent problème ou rebutent. Nous n'entrerons pas dans ces détails mais nous vous référerons à l'ouvrage que l'Office de la langue française a rédigé sur ce sujet[9].

Quoiqu'il en soit, bien qu'il existe quelques cas problèmes, beaucoup de titres et de noms de fonctions se forment au féminin sans difficulté. Vous trouverez, dans les pages qui suivent, les règles de féminisation selon la terminaison des noms. Quelques cas particuliers sont traités à la fin de cette partie. Vous pouvez également vous référer à la liste des noms féminisés à la toute fin du guide.

9. Les féminins des titres, proposés dans le guide, ont été formés selon les règles énoncées dans le document de l'Office de la langue française: *Titres et fonctions au féminin: essai d'orientation de l'usage*, 1986, 70 pages.

1. La formation du féminin selon la terminaison des noms

1.1 Noms terminés par e

Ces noms conservent la même forme au féminin qu'au masculin. Ils font partie des noms épicènes. On utilisera autant que possible le pluriel pour éviter la formule « le ou la », « un ou une » (voir 1.4.4 pour plus de détails).

Exemples: Commissaire: Les *commissaires* d'écoles représentent la population (...)

Élève: Les décisions importantes concernant la pédagogie, les services aux *élèves*, la vie (...)

1.2 Noms terminés par l

1.2.1 PREMIÈRE CATÉGORIE:

les noms masculins en *-el* qui forment leur féminin en doublant la consonne finale et en ajoutant un *e*.

Exemples: Criminel: Le portrait du *criminel* type et de la *criminelle* type (...)

Professionnel:[10] Nous avons également soumis cette version du questionnaire à quelques *professionnels* et *professionnelles* (...)

1.2.2 DEUXIÈME CATÉGORIE:

les noms masculins en *-al* et *-ul* qui font leur féminin en ajoutant un *e*.

Exemple: Caporal: Il faudra observer les directives du *caporal* ou de la *caporale* de votre escouade.

10. *Professionnel* est utilisé ici au sens des conventions collectives.

Conseil est considéré comme un terme épicène; il est généralement mis en apposition pour préciser le sens d'une appellation d'emploi.

Exemple: Économiste-conseil: un économiste-*conseil*, une économiste-*conseil*.

1.3 Noms terminés par n

1.3.1 PREMIÈRE CATÉGORIE:

les noms masculins en *-en* et *-on* qui forment leur féminin en doublant la consonne finale et en ajoutant un *e*.

Exemples: Doyen: *doyens, doyennes*, directeurs ou directrices de département (...)

Patron: (...) la personne dont la candidature sera retenue doit pouvoir remplir les fonctions suivantes: *patron* ou *patronne* de pêche (...)

Technicien: (...) fournir aux futurs *techniciens* et *techniciennes* de l'industrie minérale (...)

1.3.2 DEUXIÈME CATÉGORIE:

autres noms terminés par *-n* précédé d'autres voyelles.

Exemples: Écrivain: Ces études pourront également exposer comment l'*écrivain* ou l'*écrivaine* (...) tentent de cerner (...)

Médecin: La *médecin* de notre département de santé scolaire, Madame Sylvie Tremblay, fera partie (...)

Témoin: (...) pouvoir présenter complètement leur version des faits et faire entendre la *témoin* s'il y a lieu (...)

1.4 Noms terminés par r

1.4.1 PREMIÈRE CATÉGORIE:

les noms masculins en *-er* qui font *-ère* au féminin.

Exemples: Écolier: (...) profiter des nombreuses occasions fournies par la vie de la classe

pour amener l'*écolier* et l'*écoliere* à exprimer leurs goûts (. . .)

Usager: (. . .) dans des services auxquels les *usagères* et les *usagers* sont habitues (. . .)

1.4.2 DEUXIÈME CATÉGORIE:

les noms en *-eur* qui font *-euse* au féminin.

Exemples: Chômeur: Plus de 40 pour 100 des *chômeuses* et des *chômeurs* québécois sont des jeunes âgés de 14 à 24 ans (. . .)

Travailleur: Pour les *travailleurs* et les *travailleuses* du textile (. . .)

Exceptions: Ingénieur: Les *ingénieures* et les *ingénieurs* peuvent être appelés à élaborer, preparer (. . .)

Professeur: Ce programme a pour but la formation d'un *professeur* ou d'une *professeure* de sciences de la (. . .)

1.4.3 TROISIÈME CATÉGORIE:

les noms en *-teur* qui font *-trice* au féminin.

Exemple: Directeur: (. . .) comportement plus spécifiquement des fonctions de conseil auprès du *directeur général* ou de la *directrice générale* (. . .)

Exception: Auteur: (. . .) une connaissance exhaustive (. . .) des *auteurs* et des *auteures* célèbres (. . .)

1.5 Noms terminés par t ou d

Ces noms forment leur féminin en ajoutant un *e* à la consonne finale.

Exemples: Agent: (. . .) des mesures visant à aider les personnels scolaires et les *agentes* et *agents* professionnels du ministere (. . .)

Enseignant: Les parents, les *enseignantes* et *enseignants* sont d'ailleurs invités à consulter (. . .)

Tisserand: *Tisserand* ou *tisserande* sur métier mécanique (. . .)

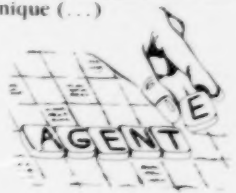

1.6 Noms terminés par é

Le féminin de ces noms se forme en ajoutant un *e* à la forme masculine.

Exemples: Chargé de mission: (. . .) le ministère est disposé à désigner un *chargé* ou une *chargée* de mission (. . .)

Diplômé: (. . .) il vise à rendre le *diplômé* ou la *diplômée* sensibles (. . .)

1.7 Noms ayant une forme féminine différente

Pour ces noms, le féminin se forme à l'aide d'un mot en tout ou en partie différent du mot masculin.

Exemples: Confrère[11]: cette personne est particulièrement estimée de ses *confrères* et *consœurs* de travail.

Homme: l'idéal d'éducation (. . .) est (. . .) de préparer les *hommes* et les *femmes* aux choix que la vie leur réserve.

11. Il ne faut pas abuser de ce mot qui appartient à la langue familière; dans un document administratif, on utilisera *collègue* de travail.

2. Cas particuliers

2.1 Noms composés

Dans le cas des noms composés, on féminise chacune des parties selon les règles exposées précédemment.

Exemples: Éducateur-parrain: (...) que les stages se fassent sous la surveillance (...) d'un *éducateur-parrain* ou d'une *éducatrice-marraine* (...)

Maître-tailleur: (...) à diriger et administrer une boutique de *maître-tailleur* ou de *maître-tailleuse*.

2.2 Noms de peuples

Pour la féminisation des noms de peuples, **on doit se baser sur le contexte et le type de document.** Ainsi, dans un contexte historique, dans un manuel ou un traité d'histoire, on ne féminise pas. On écrira donc: les *Latins*, les *Anciens Canadiens*, etc.

Dans tous les autres cas, on emploi le masculin et le féminin. Ainsi, on écrit: les *Québécois* et les *Québécoises*, les *Français* et les *Françaises*, les *Anglais* et les *Anglaises*, etc.

Lorsque le masculin et le féminin des noms de peuples sont *homophones*, on peut les distinguer, entre autres, par les déterminatifs *tous* et *toutes*, ou encore par une autre tournure de phrase.

Exemples: *Toutes* les *Grecques* et *tous* les *Grecs* seront appelés aux urnes pour l'élection du 15 octobre prochain.

Les *électrices* et les *électeurs grecs* seront appelés (...)

2.3 Noms de postes ou de fonctions

Lorsqu'il est question du poste ou de la fonction, on féminise ou on emploi une tournure de phrase différente pour éviter l'emploi du seul masculin.

Exemples: L'élève qui se prépare à une fonction de *technicien* ou de *technicienne* s'inscrit à un programme (...)

Les emplois dans les domaines de l'*entretien* de parterre ou de la *livraison* d'épicerie sont aussi importants (...)

2.4 Féminisation des noms employeur, fournisseur et législateur

Les noms *employeur* et *fournisseur* présentent parfois certaines difficultés pour la féminisation. Lorsque ces noms désignent une personne déterminée, on emploie le masculin ou le féminin selon le sexe de la personne.

Exemples: Employeur: Pour inviter l'*employeur* ou l'*employeuse* à lire votre curriculum vitae (...)

Fournisseur: Les *fournisseurs* et *fournisseuses* doivent s'adresser au service des achats (...)

Cependant, lorsque ces noms désignent un service ou une institution, on conserve le masculin ou encore, lorsque le contexte le permet, on emploie une tournure de phrase différente.

Exemples: Fournisseur: Le *pays fournisseur* du Canada en matière de (. . .)

Employeur: Les obligations de l'*entreprise employeuse* sont (. . .)

Le féminin de *législateur* est *législatrice*. On notera toutefois que dans les systèmes politiques québécois et canadien, le législateur est une assemblée. Les personnes qui votent une loi sont appelées *députés ou députées*.

Conclusion

Grâce aux quelques règles proposées dans ce guide, la féminisation devient possible. Avec de la bonne volonté, on peut en effet désexiser en appliquant les règles de la grammaire française. Bien sûr, toutes les difficultés ne sont pas aplanies. Nous croyons toutefois que les solutions apportées dans le guide et l'expérience quotidienne de la féminisation des titres et de la désexisation des textes influenceront la pratique de la langue parlée et écrite.

La langue étant le reflet d'une société, elle doit évoluer avec elle et rendre compte de l'avancement de la situation des femmes et, indirectement, du progrès de l'humanité. . .

Bibliographie

La bibliographie qui suit permettra aux personnes intéressées de poursuivre leur réflexion sur la féminisation. Elle comprend les principaux titres des ouvrages spécialisés dans le domaine et constitue, à notre avis, un intéressant tour d'horizon sur le sujet. La section 1 comprend les grammaires et dictionnaires (pour ces ouvrages, on ne mentionnera que les pages traitant du féminin des noms et de l'accord grammatical). Dans la section 2, les ouvrages et les articles mentionnés concernent plus particulièrement la féminisation des titres au Québec et au Canada francophone. Notons que la première partie de cette section, intitulée « Bibliographies », permettra à quiconque le désir d'approfondir et de compléter ses recherches sur le sujet. On présente à la section 3, des ouvrages plus généraux sur les femmes et le langage. Enfin, la section 4 comporte quelques titres étrangers, histoire d'étendre nos connaissances sur la féminisation.

1. Grammaires et dictionnaires

BRUNOT, Ferdinand, *La pensée et la langue*, 3e édition révisée, Paris, Masson et Cie, 1953, pp. 85-90, 622-625, 648-651.

COHEN, Marcel, *Une fois de plus des regards sur la langue française*, Paris, Éditions sociales, 1972, pp. 120-123.

COLIN, Jean-Paul, *Dictionnaire des difficultés du français*, Paris, Le Robert, 1979, pp. 292 et 293, 324 et 325.

DAUZAT, Albert, *Le guide du bon usage*, Paris, Librairie Delagrave, 1954, pp. 99-108, 183-185.

DUPRÉ, *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*, t. 1, Paris, Éditions de Trévise, 1972, p. 35; t. 2, pp. 990-992, 1715 et 1716; t. 3, p. 1809.

GOUGENHEIM, Georges, *Les mots français dans l'histoire et la vie*, t. 1, Paris, A.J. Picard & Cie, 1966, pp. 297-301.

GREVISSE, Maurice, *Le bon usage*, 11e édition révisée, Paris-Gembloux, Éditions Duculot, 1980, pp. 226-253, 301-308, 340-345, 851.

HANSE, Joseph, *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Paris-Gembloux, Duculot, 1983, pp. 447-450.

NYROP, Kr., *Grammaire historique de la langue française*, 6 t., Paris-Copenhague, 1914-1960 (réimpression: Genève, Slatkine Reprints, 1979), t. 2, pp. 312-319; t. 5, pp. 71-75.

Dictionnaire encyclopédique Quillet, t. 4, Paris, Quillet, 1977, pp. 2454 et 2754.
STEHLI, Walter, « La formation du féminin en français moderne », *Orbis*, t. 2, n° 1, 1953, pp. 7-18.
THOMAS, A.-V., *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Paris, Librairie Larousse, 1956, p. 1.

2. Féminisation

a) Bibliographies

BÉDARD, Francine, *Bibliographie sur la féminisation des titres*, 2e éd. rev. et corr., [Montréal], Office de la langue française, 1986, 8 p.
DUMAIS, Hélène, « La féminisation des titres et du discours au Québec. Une bibliographie », *Les cahiers du GREMF*, Québec, Université Laval, cahier 12, 1987, 35 p.

b) Publications gouvernementales

1- Canada

McROBY, Aline M., *La féminisation des titres de profession de la Classification canadienne descriptive des professions*, Ottawa, Emploi et Immigration (Systèmes nationaux d'analyse et de classification des professions), 1985, IV — 68 p.
RANCY, Catherine et SAH, Manju, *Vers un langage non sexiste*, [Ottawa], Conseil consultatif canadien de la situation de la femme (Section des communications), 1984, 13 p.

2- Québec

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, « Commission de terminologie de l'éducation, professeur n° 852 à 854 », *Répertoire des avis linguistiques et terminologiques*, Québec, Office de la langue française, 1983, pp. 13-14. (Avis de recommandation du 19 mars 1983).
OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, « Féminin des titres », *Gazette officielle du Québec*, 118e année, n° 2, 31 mai 1986, p. 2762. (Avis de recommandation: professeure).
OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, « Féminin des titres: affichage des postes », *Gazette officielle du Québec (partie 1)*, 113e année, n° 13, 28 mars 1981, pp. 5040-5041. (Avis de recommandation: règles syntaxiques).

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, « Féminin des titres: affichage des postes », *Gazette officielle du Québec (partie 1)*, 113e année, n° 30, 25 juillet 1981, p. 8519. (Avis de recommandation: règles syntaxiques).

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, « Féminin des titres », *Gazette officielle du Québec (partie 1)*, 116e année, n° 12, 24 mars 1984, p. 1238. (Avis de recommandation: déléguée).

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, « Féminisation des titres », *Gazette officielle du Québec (partie 1)*, 111e année, n° 30, 28 juillet 1979, pp. 7394-7395. (Avis de recommandation).

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, « Féminisation des titres », *Répertoire des avis linguistiques et terminologiques*, Québec, Office de la langue française, 1986, p. 6. (Avis de recommandation du 28 juillet 1979, accompagné d'une note en date d'avril 1986).

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Titres et fonctions au féminin: essai d'orientation de l'usage*, Québec, Office de la langue française, 1986, 70 p.

c) Travaux spécialisés

COMITÉ DE FÉMINISATION (Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche), *La féminisation à l'UQAM*, Montréal, Université du Québec à Montréal, oct. 1985, 5 p. + annexes (document non publié).

DUMAIS, Hélène, *Le processus de féminisation des noms de professions, métiers et titres de différentes fonctions au Québec*, Québec, Université Laval, 1982, IX-284 p. (Thèse de maîtrise).

MARTIN, André et DUPUIS, Henriette, *La féminisation des titres et les leaders d'opinion: une étude exploratoire*, Québec, Office de la langue française, 1985, 107 p. (Langues et sociétés).

PAQUOT, Annette et DUPUIS, Henriette, *Aspects linguistiques et économiques de la planification langagière: le cas de la féminisation des titres de professions dans les pays francophones*, Luxembourg, 1984, 10 p. (Communication présentée au colloque Termia en août 1984).

d) Articles tirés de revues spécialisées

DUBUC, Robert, « La féminisation des titres », *C'est-à-dire*, vol. 12, n° 4, 1980, pp. 1-3.

DUBUC, Robert, « Le masculin générique ou les malheurs de la parenthèse », *C'est-à-dire*, vol. 16, n° 5, 1986, pp. 3-4.

DUBUC, Robert « Questions de sexe et de genre », *C'est-à-dire*, vol. 13, n° 6, 1982, pp. 1-2.
DUPUIS, Henriette, « Problématique de la féminisation des titres », *Terminogramme*, n° 17, mars 1983, pp. 1-3.
DUPUIS, Henriette, « Les titres féminins: état de la question en France et au Québec », *Terminogramme*, n° 28, mars 1985, pp. 1-4.
La francisation en marche, Montréal, vol. 5, n° 5, oct. 1986 (Numéro comprenant le dossier « Titres et fonctions au féminin »).
POTVIN, Robert, « La désignation des emplois au féminin », *L'Actualité terminologique*, vol. 16, n° 2, février-mars 1983, pp. 1-6.
SAUVÉ, Madeleine, « La féminisation des titres (I): considérations générales », *Observations grammaticales et terminologiques*, fiche n° 148, sept. 1980, 5 p.
SAUVÉ, Madeleine, « La féminisation des titres (II): le féminin du nom *professeur* », *Observations grammaticales et terminologiques*, fiche n° 149, oct. 1980, 8 p.
SAUVÉ, Madeleine, « La féminisation des titres (III): le féminin du nom *auteur* », *Observations grammaticales et terminologiques*, fiche n° 150, oct. 1980, 5 p.
SAUVÉ, Madeleine, « La féminisation des titres (IV): le féminin des noms *chercheur, enquêteur et inventeur* », *Observations grammaticales et terminologiques*, fiche n° 151, nov. 1980, 7 p.
SAUVÉ, Madeleine, « La féminisation des titres non féminisés », *Observations grammaticales et terminologiques*, fiche n° 152, nov. 1980, 4 p.
SAUVÉ, Madeleine, « Propos sur la féminisation des titres. *Bachelier, licencié, maître* et *docteur* », *Observations grammaticales et terminologiques*, fiche n° 216, janv. 1984, 7 p.

3. Femmes et langage

Circuit, Montréal, n° 3, déc. 1983 (Numéro comprenant le dossier « Les femmes *et/dans/contre* le langage »).
FELDMAN, Jacqueline, *La sexualité du Petit Larousse ou Le jeu du dictionnaire*, Montréal, Éditions L'Étincelle (SCE), 1981, 175 p. (Esquisse).
JACQUES, Benoit et LAMOTHE, Jacqueline, « Le langage des femmes », *Québec français*, n° 47, oct. 1982, pp. 28-29.

LALIBERTÉ, Thérèse, « Les femmes ne parlent pas le même français que les hommes », *Châtelaine*, vol. 17, n° 4, avril 1976, p. 40.

Resources for Feminist Research/Documentation sur la recherche féministe, Toronto, vol. 13, n° 3, nov. 1984 (Numéro spécial « Women and Langage. Femmes et langage »).

4. Quelques titres étrangers

AEBISHER, Verena, *Les femmes et le langage. Représentations sociales d'une différence*, Paris, PUF, 1985, 200 p. (Sociologie d'aujourd'hui).

AEBISHER, Verena et BODINE, Ann et al., *Parlers masculins, Parlers féminins?*, Paris-Neufchatel, Delachaux et Niestlé, 1983, 200 p. (Textes de base en psychologie).

BOEL, Else, « Le genre des noms désignant les professions et les situations féminines en français moderne », *Revue romane*, vol. 1, n° 1, 1976, pp. 16-73.

BOURGEOIS-GIELEN, Hélène, « Le féminin des noms de profession dans les offres d'emplois », *Langue et administration*, n° 173 à 184, nov. 1979 — déc. 1980.

Médias et langage, Paris, n° 19-20, 1984 (Numéro spécial comprenant le dossier « La langue française au féminin »).

YAGUELLO, Marina, *Les mots et les femmes*, Paris, Payot, 1979, 202 p.

Liste de noms féminisés

Voici une liste non exhaustive de noms relevés dans les publications du ministère de l'Éducation. On trouvera pour chacun la forme masculine suivie de la forme féminine. Les féminins proposés ont été formés selon les règles énoncées dans le document de l'Office de la langue française, *Titres et fonctions au féminin: essai d'orientation de l'usage*.

un	une
A	
abatteur	abatteuse
acheteur	acheteuse
acteur	actrice
adjoint	adjointe
administrateur	administratrice
adresseur	adresseuse
agent	agente
agrege	agregee
agriculteur	agricultrice
agronome	agronome
aide	aide
aide-comptable	aide-comptable
aide-fermier	aide-fermiere
aide-medical	aide-medicale
ambulancier	ambulanciere
amiral	amirale
analyste	analyste
anatomiste	anatomiste
annonceur	annonceure
annonceur-presentateur	annonceure-presentatrice
apiculteur	apicultrice
appariteur	apparitrice
apprenti	apprentie
arbitre	arbitre
arboriculteur	arboricultrice
architecte	architecte
archiviste	archiviste
armurier	armuriere
arpenteur-geometre	arpenteuse-geometre
arrangeur	arrangeuse
artisan	artisane
artiste	artiste
attache	attachee
assistant	assistante
assistant-social	assistante-sociale
assureur-vie	assureuse-vie
audiologiste	audiologiste
auditeur	auditrice
auteur	auteure
auxiliaire	auxiliaire
auxiliaire-commercial	auxiliaire-commerciale
auxiliaire de recherche	auxiliaire de recherche
aviculteur	avicultrice
avocat	avocate
B	
barman (v. serveur de bar)	
beneficiaire	beneficiaire
bibliothecaire	bibliothecaire
bijoutier	bijoutiere
bijoutier-artisan	bijoutiere-artisane
biologiste	biologiste
blanchisseur	blanchisseuse
bobineur	bobineuse
botaniste	botaniste
boucher	bouchere
boudineur	boudineuse
boulanger-pâtissier	boulangere-pâtissiere
boursier	boursiere
boutefeu	boutefeu
briqueteur-maçon	briqueteuse-maçonne
buandier	buandiere
bûcheron	bûcheronne
C	
cadre	cadre
cadreur	cadreuse
caissier	caissiere
cameraman (v. cadreur)	
candidat	candidate
capitaine	capitaine
caporal	caporale
cartographe	cartographe
cegepien	cegepienne
chanteur	chanteuse
chanteur d'opéra	cantatrice
chargé de	chargée de
charpentier	charpentiere
chaudronnier	chaudronniere
chauffeur	chauffeuse
chef	chef
chercheur	chercheuse
chiropraticien	chiropraticienne
chômeur	chômeuse
choregraphe	choregraphe
classeur-mesureur	classeuse-mesureuse
client	cliente

un	une
coiffeur	coiffeuse
collaborateur	collaboratrice
collegue	collegue
combattant	combattante
comédien	comedienne
commis	commis
commis-vendeur	commis-vendeuse
commissaire	commissaire
communicateur	communicatrice
compositeur	compositrice
comptable	comptable
concepteur	conceptrice
concierge	concierge
conducteur	conductrice
conferencier	conferenciere
confrere	consoeur
conseil	conseil
conseiller	conseillere
conservateur	conservatrice
consommateur	consommatrice
consul	consule
consultant	consultante
contractuel	contractuelle
contremaitre	contremaitresse
contróleur	contróleuse
coordonnateur	coordonnatrice
correcteur	correctrice
correspondant	correspondante
couleur	couleuse
cordonnier	cordonniere
correspon-dancier	correspon-danciere

un	une
courtier	courtiere
couseur	couseuse
couturier	couturiere
couvreur	couvreuse
createur	creatrice
criminel	criminelle
cuiseur	cuiseuse

D

dactylographe	dactylographe
danseur	danseuse
danseur de ballet	ballerine
debardeur	debardeuse
decorateur	decoratrice
decrocheur	decrocheuse
delegataire	delegataire
delegue	deleguee
delinquant	delinquante
demandeur	demandeuse
	demanderesse (sens juridique)
dentiste	dentiste
denturologiste	denturologiste
depanneur	depanneuse
depisteur	depisteuse
depute	deputee
dessinateur	dessinatrice
dessinateur-modeliste	dessinatrice-modeliste
destinataire	destinataire
detacheur	detacheuse

un	une
detenteur	detentrice
detenu	detenue
dietetiste	dietetiste
diplôme	diplômée
directeur	directrice
dirigeant	dirigeante
docteur	docteure
domestique	domestique
doyen	doyenne

E

ebeniste	ebeniste
eclairagiste	eclairagiste
ecolier	ecoliere
ecrivain	ecrivaine
editorialiste	editorialiste
educateur	educatrice
educateur-parrain	educatrice-marraine
electeur	electrice
electricien	electricienne
electromecanicien	electromecanicienne
eleve	eleve
eleveur	eleveuse
emetteur	emettrice
employe	employee
employe-cadre	employee-cadre
employeur	employeuse
emprunteur	emprunteuse
enquêteur	enquêteuse
enseignant	enseignante

un	une
entraineur	entraineuse
entrepreneur	entrepreneuse
ergotherapeute	ergotherapeute
essayeur	essayeuse
esthéticien	esthéticienne
estimateur	estimatrice
estimateur-dessinateur	estimatrice-dessinatrice
etudiant	etudiante
evaluateur	evaluatrice
examinateur	examinatrice
exploitant	exploitante

F

fabricant	fabricante
facteur	factrice
facturier	facturiere
ferblantier-couvreur	ferblantiere-couvreuse
fileur	fileuse
finisseur	finisseuse
fleuriste	fleuriste
flotteur	flotteuse
fonctionnaire	fonctionnaire
foreur-soudeur	foreuse-soudeuse
formateur	formatrice
formeur	formeuse
fournisseur	fournisseuse
fourreur-modeliste	fourreuse-modeliste
fraiseur	fraiseuse

un	une
frigoriste	frigoriste
G	
garde-forestier	garde-forestière
gardien	gardienne
général	générale
généticien	généticienne
géologue	géologue
géophysicien	géophysicienne
gérant	gérante
gestionnaire	gestionnaire
golfeur	golfeuse
gouverneur	gouverneure
graphiste	graphiste
graveur	graveuse
greffier	greffière
guetteur	guetteuse
guide	guide
H	
homme de...	femme de...
horloger	horlogère
horticulteur	horticultrice
hôte	hôte (qui est reçue)
hôte	hôtesse (qui reçoit)
hôtelier	hôtelière
huileur	huileuse

un	une
hydrographe	hydrographe
hygiéniste	hygiéniste
I	
illustrateur	illustratrice
infirmier	infirmière
ingénieur	ingénieure
inspecteur	inspectrice
installateur	installatrice
instituteur	institutrice
instructeur	instructrice
instrumentiste	instrumentiste
interlocuteur	interlocutrice
interne	interne
interprète	interprète
intervenant	intervenante
J	
jardinier	jardinière
journaliste	journaliste
juge	juge
L	
lamineur	lamineuse
lecteur	lectrice
législateur	législatrice
lettreur	lettreuse
leveur	leveuse

un	une
lieutenant-gouverneur	lieutenante-gouverneure
locuteur	locutrice
luthier	luthière
M	
machiniste	machiniste
maçon	maçonne
magasinier	magasinière
maître	maître
maître-tailleur	maître-tailleuse
mandataire	mandataire
mannequin	mannequin
manœuvre	manœuvre
maquettiste	maquettiste
maquilleur	maquilleuse
marchand	marchande
maréchal-ferrant	maréchale-ferrante
marin	marin
marqueur	marqueuse
matriceur	matriceuse
marin-pêcheur	marin-pêcheuse
matelot	matelot
mécanicien	mécanicienne
médecin	médecin
médecin-vétérinaire	médecin-vétérinaire
membre	membre
meneur	meneuse

un	une
menuisier	menuisière
mesureur	mesureuse
métallurgiste	métallurgiste
météorologiste	météorologiste
metteur en scène	metteure en scène
meunier	meunière
microbiologiste	microbiologiste
mineur	mineuse (travail dans les mines)
	mineure
ministre	ministre
modeleur	modeleuse
modéliste	modéliste
moniteur	monitrice
monteur	monteuse
mouleur-fondeur	mouleuse-fondeuse
mouliste	mouliste
N	
narrateur	narratrice
nettoyeur	nettoyeuse
notaire	notaire
notateur	notatrice
nouvelliste	nouvelliste

un	une
O	
occasionnel*	occasionnelle
officier	officière
opérateur	opératrice
opticien	opticienne
optométriste	optométriste
orateur	oratrice
orchestrateur	orchestratrice
orthésiste	orthésiste
orthophoniste	orthophoniste
ostréiculteur	ostréicultrice
outilleur	outilleuse
ouvrier	ouvrière
P	
partenaire	partenaire
participant	participante
pathologiste	pathologiste
patient	patiente
pâtissier	pâtissière
patron	patronne
pédagogue	pédagogue
pêcheur	pêcheuse
peintre	peintre
pépiniériste	pépiniériste
perruquier	perruquière
pharmacien	pharmacienne
photographe	photographe
physicien	physicienne
physiologiste	physiologiste
physiothérapeute	physiothérapeute
phytobiologiste	phytobiologiste
phytopathologiste	phytopathologiste
pilote	pilote
piqueur	piqueuse
pisciculteur	pisciculturice
plaignant	plaignante
plâtrier	plâtrière
plombier	plombière
podiatre	podiatre
policier	policière
pompier	pompière
poseur	poseuse
postulant	postulante
potier	potière
praticien	praticienne
préposé	préposée
président	présidente
producteur	productrice
professeur	professeure
professeur-chercheur	professeure-chercheuse
professionnel*	professionnelle
programmeur	programmeuse
prospecteur	prospectrice
protonotaire	protonotaire
psychologue	psychologue
puériculteur	puéricultrice
puisatier	puisatière

un	une
R	
réalisateur	réalisatrice
récepteur	réceptrice
réceptionniste-téléphoniste	réceptionniste-téléphoniste
recruteur	recrutrice
recteur	rectrice
rectifieur	rectifieuse
rédacteur	rédactrice
régisseur	régisseuse
registraire	registraire
régleur	régleuse
rembourreur	rembourreuse
remplaçant	remplaçante
réparateur	réparatrice
répartiteur	répartitrice
repasseur	repasseuse
répétiteur	répétitrice
répondant	répondante
reporter	reporteuse
représentant	représentante
requérant	requérante
responsable	responsable
restaurateur	restauratrice
retordeur	retordeuse
réviseur	réviseure
S	
sapeur-pompier	sapeuse-pompière
scénariste-dialoguiste	scénariste-dialoguiste
scieur-classeur	scieuse-classeuse
scrutateur	scrutatrice
sculpteur	sculpteure
second	seconde
secouriste	secouriste
secrétaire	secrétaire
secrétaire-trésorier	secrétaire-trésorière
serrurier	serrurière
serveur	serveuse
serveur de bar	serveuse de bar
signataire	signataire
sismologue	sismologue
soigneur	soigneuse
sortant	sortante
soudeur	soudeuse
sous-chef	sous-chef
sous-ministre	sous-ministre
soussigné	soussignée
spécialiste	spécialiste
spectateur	spectatrice
stagiaire	stagiaire
sténographe	sténographe
stratifieur-finisseur	stratifieuse-finisseuse
substitut	substitut
supérieur	supérieure
superviseur	superviseure
surveillant	surveillante
surveillant-sauveteur	surveillante-sauvetrice

* au sens des conventions collectives

un	une
T	
tailleur	tailleuse
tapissier	tapissière
tarificateur	tarificatrice
taxidermiste	taxidermiste
technicien	technicienne
technologue	technologue
telephoniste	telephoniste
teletypiste	teletypiste
temoin	temoin
teneur de livres	teneuse de livres
thanatologue	thanatologue
thanato-practeur	thanato-practrice
tisserand	tisserande
titulaire	titulaire
tôlier	tôliere
torrefieur	torrefieuse
touriste	touriste
tourneur	tourneuse
traceur	traceuse
traducteur	traductrice
travailleur	travailleuse
travailleur social	travailleuse sociale
trempeur	trempeuse
tricoteur	tricoteuse
trieur	trieuse
tuteur	tutrice
tuyauteur	tuyautrice
typographe	typographe

un	une
U	
usager	usagere
utilisateur	utilisatrice
V	
vendeur	vendeuse
verificateur	verificatrice
vernisseur	vernisseuse
veterinaire	veterinaire
vitrier-monteur-mecanicien	vitriere-monteuse-mecanicienne
voyageur de	voyageuse de

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

8788-513
28-1971